DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE LATINE

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE LATINE

HISTOIRE DES MOTS

PAR

† Alfred ERNOUT Membre de l'Institut t † Alfred MEILLET

Membre de l'Institut

retirage de la 4e édition augmentée d'additions et de corrections par Jacques ANDRÉ

> Paris Klincksieck 2001

première édition: 1932

2e édition: 1939

3e édition : 1951

4e édition: 1959

révision: 1985

retirage de la 4^e édition, nouveau format © Librairie C. Klincksieck et Cie, 2001 ISBN 2-252-03359-2

AVERTISSEMENT

On s'est proposé de présenter ici un exposé historique du vocabulaire latin.

Les deux auteurs du livre se sont partagé la tâche de manière inégale.

M. A. Ernout a traité de ce que l'on peut connaître par l'étude des textes. C'est lui qui est responsable de tout ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin depuis les plus anciens monuments jusqu'au début de l'époque romane.

M. A. Meillet s'est chargé de la partie préhistorique. Il est seul responsable de ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin entre l'indo-européen commun et les premiers témoignages ayant un caractère historique.

Néanmoins, il a semblé inutile et incommode de marquer, dans chaque article, la part qui a été traitée par l'un ou par l'autre des deux auteurs : l'histoire d'une langue est chose continue, et le fait que, pour l'étudier, on doit recourir à deux méthodes, la méthode comparative et l'étude philologique des textes, n'oblige pas à diviser l'exposé en deux parties séparées.

Dans chaque article, on trouvera, d'abord, l'état des choses à l'époque historique du latin, exposé par M. Ernout, puis, là où il y a lieu, des indications, par M. Meillet, sur l'histoire du mot avant les premières données des textes.

A. E. et A. M.

Le lecteur sera déçu par la partie d'étymologie préhistorique de ce livre : il n'y trouvera ni toutes les étymologies, même possibles, qui ont été proposées, ni aucune étymologie neuve.

Dans une langue comme le latin, il faut envisager, d'une part, des mots indo-européens ou faits avec des éléments indo-européens, de l'autre, des mots empruntés.

On a estimé qu'une étymologie indo-européenne n'était utile que si le rapprochement proposé avec d'autres langues de la famille était ou certain ou du moins très probable. Tous les rapprochements qui ne sont que possibles ont été, de propos délibéré, passés sous silence. En l'état actuel du travail, il importe avant tout de déblayer la recherche des hypothèses vaines qui l'encombrent.

Depuis plus d'un siècle que les savants les plus pénétrants et les mieux armés travaillent à rapprocher les mots latins de ceux des autres langues indo-européennes, il est probable que toutes les étymologies évidentes ont été proposées. Il convenait donc de ne pas essayer d'en proposer ici de nouvelles; si l'on croyait en avoir trouvé une, il faudrait l'entourer de considérations de détail dont la place n'est.pas dans un livre destiné à résumer avec critique les résultats acquis.

Comme on n'a retenu ici que des rapprochements qu'on croyait certains ou, du moins, hautement probables, il était superflu de faire l'historique des étymologies ou de donner des renvois bibliographiques. Pour cela, on renvoie une fois pour toutes au Lateinisches etymologisches Wörterbuch d'A. Walde, dont M. J. B. Hofmann publie maintenant une troisième édition améliorée à tous égards et a fait un livre nouveau — le présent ouvrage ne se propose pas de le remplacer —, et aussi à l'Altitalisches Wörterbuch de M. Fr. Muller. Redonner ici cette bibliographie serait faire un double emploi.

Un rapprochement qui n'est que possible ne saurait servir à faire l'histoire d'un mot. Les vocabulaires des langues indo-européennes sont divers; les altérations phonétiques ont eu pour conséquence que beaucoup de phonèmes de la plupart des langues admettent plusieurs origines, et parfois huit ou dix origines distinctes, ainsi f- initial en latin; les procédés de formation des mots sont mul-

tiples; les sens sont flexibles. Ceci posé, c'est merveille si, en se bornant à l'élément radical du mot, on ne trouve pas, dans l'une ou l'autre des langues de la famille, deux consonnes et un sens vague qui permettent un rapprochement à un comparatiste exercé disposant de beaucoup de dictionnaires. Or, en grammaire comparée, toute preuve s'exprime par la formule : « la concordance ne saurait être fortuite ». Un rapprochement perd donc en valeur probante tout ce qu'il gagne en facilité. C'est ce que les étymologistes perdent parfois de vue.

Si le rapprochement de pecu avec fihu du vieux haut allemand et páçu du védique satisfait, c'est qu'il ne saurait être fortuit que trois mots concordent à ce point pour la forme, le genre, la structure et l'emploi; ils continuent donc un seul et même mot indo-européen. Si l'on n'a fait que mentionner le rapprochement de fōns, fontis avec skr. dhánvati « il court, il coule rapidement », c'est mentionner le rapprochement des origines multiples, que la concordance ne s'étend pas au delà de la que f- initial du latin admet des origines multiples, que la concordance ne s'étend pas au delà de la racine, et que la ressemblance de sens est vague et générale. Et si l'on n'a même pas mentionné le rapprochement de gruō dans con-gruō, in-gruō avec ruō et avec gr. -χραύω, etc., c'est que le sens n'appuie pas l'idée que con-gruō et in-gruō aient rien à faire avec ruō, et que le gr. -χραύω est loin de toutes puie pas l'idée que con-gruō et in-gruō aient rien à faire avec ruō, et que le gr. -χραύω est loin de toutes manières. Peut-être s'est-on encore trop conformé à l'usage en signalant nombre d'étymologies qui n'ont pour elles qu'un peu de vraisemblance. Mais on espère qu'aucune étymologie sûre ne manque, et qu'aucune des étymologies données pour plausibles n'est négligeable. Bien entendu, aucun rapprochement nouveau ne figure ici. L'attitude critique qui a été adoptée pour ce dictionnaire excluait la tentation d'y en insérer aucun.

Du reste, peu des mots qui ont chance d'être d'origine indo-européenne restent sans une étymo-

Presque tous les verbes radicaux, les noms de nombre, les noms des principaux organes du Presque tous les verbes radicaux, les noms de nombre, les noms des principaux organes du corps et des principales notions de parenté, des principaux animaux domestiques, les adjectifs essentiels comme nouus, netus, priscus, iuuenis, senex, nūdus, et, naturellement, les pronoms personnels, tiels comme nouus, netus, priscus, iuuenis, senex, nūdus, et, naturellement, les pronoms personnels, les démonstratifs, les interrogatifs et indéfinis, se reconnaissent aisément pour indo-européens.

Pour tous ces mots dont le caractère indo-curopéen est évident, il ne suffit pas de signaler quelques correspondances. Il s'agit, non de simples racines, mais de mots indo-européens que le latin a conservés, et dont on peut et l'on doit déterminer avec précision la structure et la valeur. Ce n'est pas donner une étymologie que de rattacher un mot latin à une « racine » indo-européenne.

Il ne sussit pas de dire que lat. ferò est à rapprocher de gr. \$\phi t \phi_\tilde{\ti

Il ne faut pas se contenter de dire qu'un mot latin est d'origine indo-européenne. Tel mot est indo-européen commun, et représenté d'un bout à l'autre du domaine, ainsi le mot que continue lat. indo-européen commun, et représenté d'un bout à l'autre du domaine, ainsi le mot que continue lat. indo-europainsi credo ou rex, lex, dans deux des langues qui occupent des extrémités du domaine indo-européen : ici, l'on est en présence d'un vocabulaire archaïque, qui s'est conservé seulement par des groupes détachés de bonne heure du gros de la nation indo-européenne et qui a disparu dans la partie centrale du domaine. Tel autre, porcus par exemple, ne se rencontre que dans une partie du do-

maine indo-européen qui, pour les termes de civilisation, présente nombre de coincidences particulières : il y a une part du vocabulaire latin qui ne trouve de mots apparentés que dans une région qui va du slave au celtique et à l'italique. Pour faire l'étymologie d'un mot, il est nécessaire de déterminer l'aire où l'on rencontre des correspondants.

Tous les mots ne sont pas à un même niveau ; il y a des mots « nobles » et des mots « roturiers ». Les mots qui désignaient les idées les plus générales, comme morī et uīuere, les actes essentiels, esse et bibere, les relations de famille, pater, mater, frater, les principaux animaux domestiques, equus, ouis, sūs, l'habitation de la famille qui était l'unité principale, domus et fores, etc., représentent le vocabulaire de l'aristocratie indo-européenne qui s'est étendu à tout le domaine ; ces mots désignent des notions; ils n'ont pas de valeur affective, et ils ont un minimum de valeur concrète : bōs, ouis, sūs s'appliquent à la fois au mâle et à la femelle ; ce sont des termes qui indiquent des biens, non des termes d'éleveurs : de même, domus et fores évoquent l'habitation du chef, non une construction matérielle. La valeur abstraite des mots, liée au caractère aristocratique de la langue, est un trait essentiel du vocabulaire indo-européen. Mais il y avait aussi des mots de caractère « populaire », reconnaissables à beaucoup de traits, vocalisme radical ă, gémination de consonnes intérieures, etc.; ces mots ont souvent une valeur affective, souvent un caractère technique. La plupart du temps, au moins sous les formes qu'ils ont en latin, les mots de ce genre n'ont de correspondants que dans peu de langues; beaucoup n'en ont pas. Le vocabulaire « populaire » est aussi instable que le vocabulaire aristocratique est permanent. Des noms de parties du corps comme lingua, õs, lien attestent la variabilité de forme des termes « populaires ». Dans la mesure où des étymologies ont été admises, on s'est donc attaché à marquer le caractère des mots considérés.

En somme, on s'est efforcé de ne pas se borner à des comparaisons brutes et de mettre derrière chaque rapprochement avec d'autres langues indo-européennes des réalités, les unes de caractère morphologique, d'autres de caractère sémantique, d'autres de caractère social. L'objet de ce dictionnaire est d'éclairer les mots tels qu'ils ont été employés depuis l'indo-européen jusqu'au latin, et non de se borner à une dissection linguistique.

On a essayé aussi de faire apparaître que, là même où un mot latin continue exactement un mot indo-européen, il a pu changer entièrement de nature. Pour le sens, il y a moins loin de fr. voix à lat. $u\bar{o}x$ qu'il n'y a de lat. $u\bar{o}x$ à son original indo-européen. Tout en laissant penser à $uoc\bar{a}re$, le mot $u\bar{o}x$ est isolé en latin, tandis que le « thème » indo-européen qu'il représente était la forme nominale d'une racine indo-européenne; ct $u\bar{o}x$ indique la « voix » telle que l'entend un moderne, tandis que le mot indo-européen désignait une force ayant une valeur religieuse, encore bien sensible dans le $v\bar{a}k$ védique, et même dans les emplois homériques de $\delta\pi\alpha$ (à l'accusatif) et du dérivé $\delta\sigma\alpha$. Entre l'époque indo-européenne et l'époque romaine, tous les noms d'action ont changé de valeur parce que les conceptions ont changé.

Mais il n'y a aucune langue indo-européenne dont le vocabulaire soit tout entier d'origine indo-européenne, comme la morphologie l'est entièrement. Les petits groupes de chefs qui ont étendu leur domination du centre de l'Asie à l'océan Atlantique, de la presqu'ile scandinave à la Méditerranée ont trouvé dans les pays qu'ils occupaient des civilisations qui, au moins au point de vue matériel, étaient souvent plus avancées que la leur, et des objets qui n'avaient pas de nom dans leur langue. Tous ont donc « emprunté » des mots.

Or, dans aucune langue indo-européenne, on ne peut discerner au juste quelle est la part des emprunts. Il va de soi que le fait, pour un mot, de n'avoir pas de correspondant clair dans une autre langue de la famille n'apporte même pas une présomption en faveur de l'emprunt : si, pour faire l'étymologie de fr. rien, on n'avait que des rapprochements avec d'autres langues romanes, rien n'indiquerait le caractère latin du mot; c'est seulement le témoignage du latin ancien rem qui aver-

tit que fr. rien continue un mot latin. Or, par définition, pour une langue indo-européenne ancienne, on n'a pas l'équivalent de ce qu'est le latin écrit pour les langues romanes.

D'autre part, on ignore presque toujours quels vocabulaires les groupes indo-européens ont rencontrés au cours de leurs déplacements et sur le territoire où on les observe à l'époque historique.

Il y a donc dans l'origine des vocabulaires de toutes les langues indo-européennes une part d'inconnu; cette part est large, à coup sûr, mais rien ne permet d'en mesurer l'importance, qui, du reste, varie d'une langue à l'autre. Cette considération suffit à montrer que, si un rapprochement entre un mot d'une langue et des mots d'autres langues indo-européennes n'est pas susceptible d'une démonstration rigoureuse, le mieux est de le négliger.

Il convient, du reste, d'envisager ici des cas différents.

Les verbes s'empruntent peu, et les verbes radicaux ont chance d'être indo-européens, alors même qu'ils n'ont de correspondants exacts dans aucune autre langue. Le fait que lat. cedo ou rumpo ne se laisse rapprocher avec certitude d'aucun verbe d'un autre idiome indo-européen n'empêche pas que ces verbes doivent être d'origine indo-européenne.

Tel mot qui n'a, hors du latin, aucun correspondant exact, comme salūs, se reconnaît pour ancien à sa forme et à son emploi. De ce qu'un mot est isolé il ne résulte pas toujours qu'il ne soit

De même, des adjectifs comme nouus et uetus, iuuenis et senex, suāuis et leuis se dénoncent comme pas de date indo-européenne.

indo-européens par leur sens autant que par leur forme.

Au contraire, les substantifs qui désignent des outils, des marchandises, des plantes cultivées, ont les plus grandes chances d'être empruntés, et l'on ne peut proposer ici d'étymologie indo-européenne que dans les cas où la formation s'explique d'une manière évidente : lat. trībulum s'explique trop aisément comme un nom d'instrument en face de terō, trītus pour qu'on soit tenté d'y voir un emprunt. Encore, dans les cas de ce genre, est-il possible que le mot ait été inséré par « étymologie populaire » dans une famille à laquelle il n'appartenait pas originairement : le fait qu'un mot s'explique dans la famille où il figure ne prouve donc pas qu'il ne soit pas un emprunt.

Inversement, le fait qu'un mot est ancien dans la langue ne prouve pas qu'il n'ait pas subi d'influences étrangères. Le fr. on représente le nominatif lat. homō. Mais c'est sans doute à l'imitation des emplois germaniques du nom de l'« homme » qu'il a pris sa valeur indéfinie ; le parallélisme de fr. on et de all. man n'est pas accidentel. Il tient à ce que, durant plusieurs siècles, du vie au ixe, il y a eu en France des sujets parlant à la fois latin et germanique. Dans les anciennes langues indoeuropéennes, on ne peut, faute de données historiques, déceler les influences de cette sorte.

Une part des emprunts du latin à d'autres langues se laisse ou reconnaître ou du moins entrevoir. Certains emprunts sont faciles à établir parce qu'ils ont été faits à des langues plus ou moins connues. L'invasion des Gaulois, qui a eu, pour l'histoire de l'Italie, de grandes conséquences, a laissé à Rome quelques mots importants : le plus remarquable est carrus en face du mot indigène currus.

Des avant les plus anciens textes, le grec avait fourni au latin des termes de civilisation, en partie populaires, comme māc(h)ina, māc(h)inor, ou techniques, comme olīua, oleum; et depuis le latin n'a cessé d'emprunter au grec. Quand les emprunts littéraires sont devenus plus rares, les emprunts à la langue du christianisme sont intervenus : qu'un terme technique de la rhétorique, comme παραβολή, soit, grâce à l'Évangile, devenu un mot latin et qu'il ait fourni des mots français aussi courants que parole, parler, en dit long sur le rôle du christianisme dans l'extension du vocabulaire latin.

Mais outre les langues sur le lexique desquelles on est informé, le latin a emprunté à des idiomes dont le vocabulaire est inconnu, ou peu s'en faut. Un mot comme rosa est visiblement apparenté à pécov; mais les deux mots ne représentent pas un original indo-européen, et aucune forme du groupe de gr. 6680v ne rend compte de lat. rosa. Le grec et le latin ont donc emprunté, directement ou indirectement, à un même vocabulaire, sur lequel on ne sait rien. Et ce n'est pas surprenant : les colons

de langue indo-européenne qui se sont établis dans la région méditerranéenne y ont trouvé des civilisations matérielles particulièrement avancées. Or, du vocabulaire de ces civilisations, on ignore presque tout. Il n'en est pas moins sûr que le vocabulaire grec et le vocabulaire latin lui doivent heaucoup.

Si le latin a emprunté l'alphabet grec, c'est par voie étrusque. On voit assez par là que l'action du vocabulaire étrusque sur le vocabulaire latin doit avoir été grande. Sans doute est-ce par l'Étrurie que des mots de la civilisation méditerranéenne ont, pour la plus large part, pénétré à Rome. Des détails avertissent que même certains mots grecs sont venus au latin par un intermédiaire étrusque : sporta remonte à gr. σπυρίς « corbeille », acc. sg. σπυρίδα ; le -t- latin au lieu du d attendu établit le passage par l'étrusque. Grâce au hasard qui a fait trouver un monument étrusque où le mot versu est écrit à côté d'un masque de théâtre, on apercoit que lat. persona est d'origine étrusque. M. Ernout a montré, dans le Bulletin de la Société de linguistique, XXX, p. 82 et suiv., combien de mots latins sont suspects d'avoir été pris à l'étrusque. Mais présomption n'est pas preuve. Comme le vocabulaire technique de l'étrusque n'est guère connu et que ce sont des termes plus ou moins techniques que le latin a recus de l'étrusque, la part à faire à l'élément étrusque dans le vocabulaire latin n'est pas déterminable.

Ce qui achève de rendre malaisée à préciser la part des emprunts dans le vocabulaire latin, c'est que les origines de Rome sont complexes. Rome est un lieu de passage, et a dû au fait qu'elle tenait le pont par lequel l'Italie du Nord communique avec l'Italie du Sud beaucoup de sa grandeur. Il v a, dans le vocabulaire latin, des formes qui manifestent la diversité de ces origines : ni l'ō de rōbus ni l'f de rūfus ne s'expliquent par les règles de la phonétique romaine. Et, à Rome, le b de bōs ne s'expliquerait pas, non plus que le l de oleo.

En somme, rien ne serait plus vain que de vouloir expliquer tout le vocabulaire « latin » par la tradition indo-européenne et par les formes normales du latin de Rome. En particulier, parmi les termes techniques et dans les mots « populaires », la plus grande partie est d'origine inconnue ou mal connue. Il y a donc, dans ce dictionnaire, beaucoup de mots sur l'origine desquels rien n'est enseigné. Mais, pour la plupart, ce sont de ces termes dont seule l'histoire des techniques et du commerce permettrait de connaître le passé, ou des mots « populaires ». La plus grande partie du vocabulaire général a une étymologie, et c'est surtout cette étymologie qu'on a essayé d'exposer ici avec l'exactitude que comportent les études déjà faites.

Les recherches précises sur l'histoire du vocabulaire sont à leurs débuts. On en est à poser les problèmes plus qu'à donner les solutions. Les quelques cas où l'on a pu fournir des explications complexes et précises donnent une idée de ce qu'il reste à faire pour éclairer l'histoire du vocabulaire latin. Le présent dictionnaire aurait manqué son but s'il donnait l'impression que l'étymologie du latin est achevée et s'il ne faisait pas sentir qu'il y a encore un grand travail à exécuter.

A. MEILLET.

En rédigeant la partie proprement latine de ce dictionnaire étymologique, on s'est efforcé de fixer avec autant de précision que possible le sens de chaque mot, de montrer les valeurs anciennes qu'il a conservées, et qui reflètent avec une fidélité plus ou moins grande la mentalité indo-européenne, comme de faire apparattre aussi les développements et les acquisitions propres au latin, qui révèlent un changement dans les modes de vivre, de penser et de sentir.

Le vocabulaire d'une langue est composite : à côté d'un fonds ancien de termes généraux dont la fixité n'est pas, du reste, immuable, il comporte une grande part d'éléments spéciaux et changeants, de toute provenance, créés à mesure qu'il faut exprimer des concepts ou des objets nouveaux. De ces mots, souvent techniques, savants ou vulgaires, les origines sont diverses : formations analogiques, créations par composition ou dérivation, emprunts, calques sémantiques, spécialisation ou

extension de sens par le passage de la langue commune dans une langue spéciale ou inversement. Suivant l'importance donnée à chacun de ces facteurs, chaque langue a sa physionomie propre, et les conditions géographiques, les faits historiques ou sociaux ont dans la constitution de tout vocabulaire un rôle considérable, encore qu'il ne se laisse pas toujours exactement déterminer.

L'influence étrusque a de bonne heure cessé de s'exercer; à la date où apparaissent les premiers documents écrits qui nous font connaître véritablement le vocabulaire latin, c'est-à-dire vers la fin du me siècle avant J.-C., l'Étrurie a perdu son indépendance, et les Étrusques ont été détruits ou du me siècle avant J.-C., l'Étrurie a perdu son indépendance, et les Étrusques ont été détruits ou du me siècle avant l'influence grecque n'a jamais cessé d'agir : on la saisit depuis les premiers emprunts assimilés. Mais l'influence grecque n'a jamais cessé d'agir : on la saisit depuis les premiers emprunts de la littérature jusqu'aux transcriptions faites à l'époque du Bas-Empire par la langue de l'Église, de la littérature jusqu'aux transcriptions faites à l'époque du Bas-Empire par la langue de l'Église, ou par les grammairiens, les médecins et les hommes de science. Le théâtre, la poésie, la philosophie, ou par les genres littéraires lui sont redevables; et si, malgré les différences profondes dans la gramtous les genres littéraires lui sont redevables; et si, malgré les différences profondes dans la gramtous les gence et le latin apparaissent dès l'abord comme étroitement apparentés, c'est avant tout parce que le vocabulaire abstrait ou technique du latin n'est en grande partie qu'un reflet du vocabulaire grec, comme la pensée latine elle-même est fille de la pensée grecque. A chaque instant, on aperçoit en latin des acquisitions nouvelles venant du grec : il n'est pas indifférent de les noter au parçoit en latin des acquisitions nouvelles venant du vocabulaire marche de pair avec le progrès de la pensée. Sans reproduire les mots qui ne sont que des transcriptions du grec, on s'est attaché à la pensée. Sans reproduire les mots qui ne sont que des transcriptions du grec, on s'est attaché à la pensée. Sans reproduire les mots ou emprunts de sens, qui ont acquis à Rome droit de cité.

En dehors de l'étrusque et du grec, la conquête du monde par ses armées a eu pour résultat de mettre Rome en contact avec d'autres peuples et d'autres civilisations. Sous l'Empire, les échanges commerciaux ou autres se multiplient, Rome devient de plus en plus une capitale cosmopolite : de nouveaux termes venus d'un peu partout s'introduisent dans la langue. En outre, le sentiment de nouveaux termes venus d'un peu partout s'introduisent dans la langue. En outre, le sentiment de nouveaux termes venus d'un peu partout s'introduisent dans la langue. En outre, le sentiment de l'époque classique par un Cicéron ou par un César dans la prose, le dans la poèsie par un Virgile, va chaque jour s'affaiblissant. La recherche de l'effet et du pittoresque, le besoin de renouveler des expressions usées ou devenues vulgaires, contribuent à modifier resque, le besoin de renouveler des expressions usées ou devenues vulgaires, contribuent à modifier l'aspect du vocabulaire. Entre Sénèque et Tacite, d'une part, et Cicéron, de l'autre, il n'y a pas un l'aspect du vocabulaire. Entre Sénèque et Tacite, d'une part, et Cicéron, de l'autre, il n'y a pas un l'aspect de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, siècle de distance, et pourtant leur part à ce changement, faisant pénétrer dans la langue met le les genres « populaires » ajoutent leur part à ce changement, faisant pénétre dans

Autant que faire se pouvait avec une documentation souvent lacunaire, incertaine, et toujours Autant que faire se pouvait avec une documentation souvent lacunaire, incertaine, et toujours tardive, on a tenté d'esquisser l'histoire de chaque mot latin, lorsqu'il en avait une, depuis la date de tardive, on a tenté d'esquisser l'histoire de chaque mot latin, lorsqu'il en avait une, depuis la date de

son apparition jusqu'à sa mort ou à sa survivance dans les langues romanes. On a noté les valeurs anciennes qu'il a gardées, les développements de sens qu'il a pu présenter au cours de son existence, la vitalité dont il a fait preuve, les dérivés et les composés qu'il a servi à former, en marquant brièvement les relations sémantiques des membres du groupe, les rapports qui peuvent l'unir à d'autres groupes, et comment certains se pénètrent et se complètent l'un l'autre. On a indiqué aussi la « couleur » du mot, noble ou familier, savant ou populaire, et le degré de fréquence dans l'emploi. Bref, au lieu de se borner à une définition schématique, on s'est efforcé de faire apparaître les faits dans la complexité de leur développement. Il se peut que le livre puisse ainsi rendre service non seulement aux linguistes, mais aux latinistes tout simplement. Du reste, tous les problèmes n'ont pu être posés; et ceux qui ont pu l'être n'ont pas tous reçu de solution. Peut-être, en tout cas, ce livre éveillera-t-il l'attention sur des études qui ne font que naître, et, comme il met en lumière la nouveauté de pareilles questions, attirera-t-il sur ce terrain des chercheurs pour l'explorer.

A. ERNOUT.

Plusieurs personnes amies ont reçu communication d'une épreuve de ce dictionnaire et ont fourni des observations grâce auxquelles des fautes graves ont été effacées et des compléments notables ont été apportés : MM. E. Benveniste, Jules Bloch, Oscar Bloch, Max Niedermann, J. Vendryes. Bien entendu, ces Messieurs n'ont pas visé à corriger les épreuves ; les auteurs sont seuls responsables de toutes les fautes qui subsistent, chacun pour leur part de rédaction. Mais nous devons trop à ceux qui ont bien voulu accepter de nous aider et de nous critiquer pour ne pas leur exprimer notre reconnaissance, et pour ne pas prier le lecteur de leur savoir aussi gré d'une part au moins de ce qu'ils pourront trouver d'utile dans notre livre.

A. E. et A. M.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Des deux auteurs de ce dictionnaire, un seul a pu préparer cette nouvelle édition. A. Meillet est mort le 21 septembre 1936, sans avoir pu revoir la partie de l'ouvrage qu'il avait rédigée. Mais est permis d'affirmer qu'il y aurait apporté peu de changements. Les étymologies qu'il a proposées il est permis d'affirmer qu'il y aurait apporté peu de changements. Les étymologies qu'il a proposées n'ont guère été contestées, d'une part; et, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'une part; et, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'une part; et, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été n'ont guère été contestées d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles et n'ont guère été contestées d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles et n'ont guère de s'et acceptées. La partie indo-curopéenne du livre critique d'autre par

La partie proprement latine a été modifiée davantage. L'auteur a enrichi sa documentation, La partie proprement latine a été modifiée davantage. L'auteur a enrichi sa documentation, notamment, des apports qui lui ont été fournis par les fascicules parus depuis 1932 du Thesaurus, notamment, des apports qui lui ont été fournis par les fascicules parus depuis 1932 du Thesaurus, de la troisième édition du Lateinisches etymologisches Wörterbuch de Meyer-Lübke. Il a profité aussi mann, et par le nouveau Romanisches etymologisches Wörterbuch de Meyer-Lübke. Il a profité aussi des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques du lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques du lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, des critiques publiques du lui ont été adressées au consultation du livre. Bref, rien n'a été négligé pour rendre le Dictionnaire plus digne encore du bienveillant accurell qu'il a reçu sous sa première forme.

plus aigne encore un menvemant accuen qu'n a l'agre le l'est imposé la lourde tâche de rédiger Pour répondre à un vœu souvent exprimé, Mme A. Meillet s'est imposé la lourde tâche de rédiger l'index des mots non latins qui sont cités dans la partie étymologique de l'ouvrage. C'est là un complélieur des mots non latins qui sont cités dans la partie étymologique de l'ouvrage. C'est là un complélieur des mots non latins qui sont cités dans la partie étymologique de l'ouvrage. C'est là un complélieur des mots non latins qui sont cités dans la partie étymologique de l'ouvrage. C'est là un complélieur de l'un vaudra à Mme Meillet la reconnaissance de ment dont l'utilité n'a pas besoin d'être soulignée, et qui vaudra à Mme Meillet la reconnaissance de tous les lecteurs.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

Cette troisième édition, entièrement recomposée, a bénéficié des recherches personnelles que l'auteur a poursuivies dans ces dix dernières années sur l'origine et l'histoire du vocabulaire latin; elle a profité aussi des corrections, des suggestions et des critiques qu'on a bien voulu lui adresser.

Il a, naturellement, été tenu compte des fascicules parus depuis 1939 du Thesaurus Linguae Latinae et du Lateinisches etymologisches Wörterbuch de Walde-Hofmann, qui va maintenant jusqu'à la lettre p (il s'arrête au mot praeda). L'information de M. J. B. Hofmann est toujours abondante et sûre; et les listes de formes latines qu'il donne permettent de suppléer aux lacunes du Thesaurus. Le nombre des mots étudiés et cités, notamment des dérivés et composés, a pu être ainsi passablement augmenté, les dates d'apparition plus d'une fois rectifiées.

Pour répondre à un désir souvent exprimé, j'ai indiqué les emprunts faits au latin par les langues celtiques et les langues germaniques. La substance de ces indications m'a été fournie par les travaux de J. Loth, J. Vendryes, H. Pedersen pour le celtique, de F. Kluge pour le germanique. Pour le celtique, j'ai signalé les mots empruntés par la langue de l'Église, bien qu'il s'agisse là d'emprunts savants et, à vrai dire, de transcriptions plutôt que d'emprunts : le lecteur n'aura, du reste, pas de peine à les reconnaître. Le témoignage des langues romanes à été revu et complété.

J'ai fait figurer aussi, sur le conseil de M. Niedermann, un plus grand nombre de mots grecs. Ici, le départ est souvent difficile à faire entre ce qui est emprunt véritable et simple transcription. J'ai accueilli les termes les plus courants introduits par l'Église chrétienne, et aussi d'autres termes techniques (scientifiques, médicaux, etc.), qui, par les dérivés de forme latine qu'ils ont fournis, par les déformations phonétiques ou morphologiques qu'ils présentent, par les changements de sens, ou enfin par leur survie dans les langues romanes, attestent qu'ils ont véritablement pénétré dans le latin. L'étude des mots grecs en latin n'a pas encore été faite de façon satisfaisante : je souhaite que les trop brèves et trop rares indications de ce Dictionnaire engagent quelque philologue jeune et courageux à reprendre le travail.

J'ai peu touché à la partie étymologique, estimant que l'œuvre de Meillet résiste à l'épreuve du temps. J'ai ajouté pourtant quelques formes hittites, que Meillet n'avait pu connaître, et qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Laroche, de Strasbourg.

Le sens de certains mots (notamment de noms de plantes ou de poissons) a pu être précisé ou corrigé, souvent grâce aux travaux du chanoine P. Fournier et de MM. André et de Saint-Denis. Enfin, chaque article a été l'objet d'une révision minutieuse. Certains ont été remaniés partiellement, d'autres entièrement récrits; les renvois d'un article à l'autre, permettant de confronter et de grouper des formations semblables, sont devenus plus nombreux; et, dans ce domaine, M. Minard, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, m'a apporté une aide précieuse. Bref, il n'est pas de page, ou à peu près, qui ne présente un changement et, je l'espère, une amélioration.

PRÉFACE DE LA QUATRIÈME ÉDITION

L'accueil fait par le public aux trois éditions précédentes du Dictionnaire étymologique de la ingue latine nous a décidés, l'éditeur et moi, à en publier une quatrième. Celle-ci apparaît sous un spect nouveau. Le retour à l'impression en caractères d'imprimerie a permis d'adopter une présentaon du texte sur deux colonnes par page : il en résulte une légère économie de place, et surtout une acilité de lecture et de consultation plus grande, l'œil étant moins fatigué par la longueur des lignes t trouvant dans les blancs et les intervalles plus nombreux des occasions de se reposer.

Mais la révision du texte lui-même n'a pas été l'objet de moindres soins. J'ai revu très attentiement la liste des mots grecs, où il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui est emprunt véritable t passé dans la langue commune de ce qui est transcription savante; j'ai noté d'astérisques les ermes mal attestés, de date tardive et de latinité douteuse — là encore, le départ est malaisé entre es mots proprement latins et ce qui est latinisation artificielle d'un vocable « barbare » ; m'adressant surtout à un public de langue française, j'ai cité en plus grand nombre, d'après O. Bloch-von Wartourg, les mots français dont l'origine latine a été obscurcie par des changements de forme ou de sens. l'ai très peu modifié la partie étymologique; les étymologies présentées par A. Meillet restent touours valables, et, de celles qu'on a proposées depuis sa mort, il est bien peu qu'il eût acceptées, en raison de leur caractère incertain ou arbitraire : il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les comptes rendus donnés chaque année par Glotta. Au contraire, la partie latine a subi de nombreux remaniements. J'ai consacré des notices spéciales à des mots qui, par leur origine, se rattachaient à unc même famille, mais qui, par des spécialisations, restrictions ou développements de sens, s'en étaient fortement éloignés (par ex. certō, certus, crībrum, crīmen, ont été disjoints de cernō, exerceō de arceo, exiguus de ago, educo de duco); certains articles ont été entièrement récrits (par ex. caesar, decrepitus, delicus, farfara, fascinus; Fauonius, Faunus, foedus, flauos, fucus, gaius, gurges, etc.). D'autres articles ont reçu des corrections de détail, concernant la forme ou le fond : c'est ainsi que, pour domō et domus, j'ai utilisé l'importante étude intitulée Homonymies radicales en indo-européen, que M. Benveniste a publiée dans le BSL, t. LI (1955), p. 14-41. Le sens des mots osco-ombriens a été contrôlé, et il est apparu que certaines interprétations généralement admises devaient être modifiées ou mises en doute (cf. ombr. tiçit sous decet, osq. Flagiúi sous flagrō). A comparer cette nouvelle édition avec les précédentes, on ne manquera pas de constater qu'il n'est pas une page, presque pas une notice, où n'apparaissent un changement et — du moins je m'y suis efforcé — une amélioration. Ces changements se traduisent par une augmentation du nombre de pages, que j'ai réduite autant que possible.

Je prie toutes les personnes qui, par leurs critiques, m'ont aidé à corriger certaines fautes d'agréer l'expression de ma sincère reconnaissance. Mes remerciements vont particulièrement à M. J. André, qui a bien voulu m'assister dans la correction des épreuves et s'est acquitté de cette tâche ingrate avec un soin méritoire; à M. Laroche qui, cette fois encore, a bien voulu revoir les formes hittites citées dans le Dictionnaire. Le Centre national de la Recherche scientifique a contribué pour une bonne part à l'impression de ce volume ; nous assurons ses directeurs, et en particulier M. Michel Lejeune, de notre très vive gratitude.

Paris, janvier 1959.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIOUES

Outre le Dictionnaire étymologique latin de Bréal et Bailly, cité en abrégé par les lettres B. B. (Paris, Hachette, 1885), dont le détail est vieilli, mais la tendance excellente, il faut utiliser :

A. WALDE, Lateinisches etymologisches Wörterbuch, dont la 3e édition, entièrement refondue par les soins de J. B. Hofmann, est maintenant terminée : Heidelberg (Winter), 1930-1956, Ouvrage fondamental, à la fois précis et nourri, où le lecteur trouvera tout ce qu'il peut y avoir d'utile dans la bibliographie du sujet, et auquel on renvoie une fois pour toutes à ce point de vue. Abrégé en W. H.

Fr. Muller. Altitalisches Wörterbuch. Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprocht), 1926. Livre personnel et qui fait toujours réfléchir.

Le Thesaurus linguae latinae n'a pas besoin d'être rappelé; il a pu être utilisé pour les lettres A, B, C, D, E, F, G. H. et partiellement pour I. M. dont la publication est en cours. Notices étymologiques très brèves de R. Thurneysen, puis de J. B. Hofmann. Pour suppléer à la partie manquante, on peut consulter :

Alexander Souter, A Glossary of later Latin, to 600 a. d., Oxford, 1949, et pour le vocabulaire chrétien : Albert BLAISE, Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, Strasbourg, 1954.

Pour les termes de botanique : Jacques André, Lexique des termes de botanique en latin. Paris (Klincksieck), 1956. De plus, il y a maintenant un livre général (publié après la mort de l'auteur) : A. Walde, Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen, herausgegeben von Pokonny, Berlin (W. de Gruyter), 1927-1931 (2º éd. en cours de publication).

Beaucoup de faits sont réunis dans l'ouvrage de C. D. Buck, A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages. The University of Chicago Press, 1949.

Pour s'orienter d'une manière générale sur les faits latins, voir :

M. Niedermann. Phonétique historique du latin (une 3º édition, très augmentée et améliorée, a paru, Paris (Klincksieck), 1953, et A. Ernout, Morphologie historique du latin, Paris (Klincksieck), 3º éd. revue et corrigée, 1953.

A. ERNOUT et F. THOMAS, Syntaxe latine, Paris (Klincksieck), 2e éd., 1953.

A. MEILLET et J. VENDRYES, Traité de grammaire comparée des langues classiques, 2º éd., Paris (Champion), 1948, W. M. LINDSAY-H. NOHL, Die lateinische Sprache, Leipzig (S. Hirzel), 1897.

F. Sonner, Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre, 2º éd., Heidelberg (Winter), 1914, avec un fascicule de Kritische Erläuterungen. Ouvrage aussi plein de faits que nourri d'une ferme doctrine.

STOLZ-SCHMALZ, Lateinische Grammatik, 5° ed., entierement refonduc (en realité un livre nouveau) par M. Leu-MANN et J. B. Hofmann, Munich (Beck), 1926 et 1928. Ouvrage ample, largement informé, qui est le manuel le mieux à jour et, actuellement, le plus sûr. Épuisé ; une deuxième édition serait souhaitable.

La 2º partie du 1º volume de la Historische Grammatik der lateinischen Sprache de Stolz est une Stammbildungslehre, Leipzig (Teubner), 1895. C'est le seul ouvrage développé sur la formation des mots latins. Utile, quoique vieilli.

Pour l'osco-ombrien, voir C. D. Buck, A grammar of Oscan and Umbrian, Boston (Ginn), 1904; 2º éd., 1928, et E. Vetter, Handbuch d. Italischen Dialekte, Ir Band, Heidelberg (Winter), 1953 (abrégé en Vetter, Hdb.).

Vittore PISANI, Le lingue dell'Italia antica oltre il latino, Turin (Rosenberg et Sellier), 1953.

Gino Bottiglioni, Manuale dei dialetti italici, Bologne, 1954.

Pour l'histoire générale de la langue latine, voir :

STOLZ, Geschichte der lateinischen Sprache, 3º ed. revue par A. Debrunner, Berlin et Leipzig (W. de Gruyter), 1953 [très bref].

- J. MAROUZEAU, Le latin, dix causeries, Toulouse et Paris (Didier), 1923 (sommaire, mais oriente bien sur le caractère des faits latins).
 - A. MEILLET, Esquisse d'une histoire de la langue latine, 3º éd., Paris (Hachette), 1933.
 - G. Devoto, Storia della Lingua di Roma, Bologne (L. Cappelli); 2º éd., 1944.
 - L. R. PALMER, The Latin Language, Londres (Faber a. Faber), s. d.
- A. Ennout, Philologica, I et II, Paris (Klincksieck), 1946 et 1957, où sont réunies plusieurs études concernant l'histoire du vocabulaire latin.
 - A. ERNOUT, Aspects du vocabulaire latin, Paris (Klincksieck), 1954.

Franz Altheim, Geschichte der lateinischen Sprache, Frankfurt-am-Mein (Vitt. Klostermann), 1951. Traite surtout

s origines et de la préhistoire du latin. Les emprunts faits par le latin de Rome aux dialectes italiques ont été étudiés dans le livre de :

A. ERNOUT, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin, Paris (Champion), 1909; 2º éd., 1929.

Tous les périodiques consacrés à la grammaire comparée : Zeitschrift de Kuhn, Indogermanische Forschungen, tc., sont une part au latin. On remarquera que, dans les volumes anciens des Mémoires de la Société de linguistique e Paris, figurent des articles importants de Michel Bréal et de Louis Havet; dans les volumes récents des Mémoires t du Bulletin, des articles de MM. Ernout et Marouzeau. Voir aussi la Revue des études latines et la Revue de philoloie, où il y a de nombreux comptes rendus.

Depuis sa fondation, en 1909, la revue Glotta (à Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht) suit, année par année,

e travail fait sur la langue latine et en particulier sur l'étymologie.

Pour la bibliographie, on recourra aux grands recueils :

Indogermanisches Jahrbuch, Berlin (W. de Gruyter). Toujours au courant.

J. MAROUZEAU, Dix années de philologie classique, 1914-1924, Paris (Belles-Lettres), 1928, et depuis : L'année philologique, Paris (Belles-Lettres), 1924-1926 et suivantes, rédigée par M^{11e} J. Ernst. Modèle de travail bibliographique.

JEAN COUSIN, Bibliographie de la langue latine, 1880-1946, Paris (Les Belles-Lettres), 1951.

En outre : Revue des Revues (Supplément bibliographique à la Revue de Philologie, 50 volumes, 1877-1926). Ces divers ouvrages fournissent toutes les indications nécessaires sur les livres et articles qu'on peut consulter

Pour l'étymologie, on a largement utilisé le Dictionnaire étymologique de la langue grecque de Boisaco (Heidelberg, pour faire l'histoire de la langue latine. Winter, et Paris, Klincksieck), 4e éd., avec index, 1950, auquel succède le Griechisches etymologisches Wörterbuch de Hjalmar Frisk, en cours de publication, Heidelberg (Winter), 1954 et s., et la Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen de H. Pedersen, Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprecht), 1908 et s. On trouvera les sources des mots hittites cités dans le Hittite Glossary de M. E. H. Sturtevant, 2º éd., Baltimore, 1936, et le Hethitisches Wörterbuch de G. Friedrich, Heidelberg (Winter), 1954. Pour les langues romanes, on renvoie au Romanisches etymologisches Wörterbuch de W. Meyer-Lübke, 3° éd., Heidelberg (Winter), 1935, abrégé en M. L., et à l'Einführung in das Studium d. romanischen Sprachwissenschaft, 3e éd., Heidelberg (Winter), 1920 (cité par l'abréviation Einf.); quelques corrections sont dues à M. Corominas, auteur du Dicc. crit. etimol. de la lengua castelana. On a utilisé, pour le grec, la nouvelle édition du Greek-English Lexicon de H. G. Liddell et R. Scott, revue par H. S. Jones, Oxford, Glarendon Press (cité par l'abréviation L. S.). — Enfin, le regretté Oscar Bloch a publié, avec la collaboration de M. W. von Wartburg, un Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris (Les Presses Universitaires de France), 1932 (paru en 2º éd. revue en 1949), qui s'inspire des mêmes principes que le nôtre (abrégé en B. W.).

Les emprunts celtiques et germaniques sont signalés d'après la grammaire de H. Pedersen, citée plus haut, et les ouvrages de J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, Paris (Bouillon), 1892; J. Vendryes, De hibernicis uocabulis quae a lingua latina originem sumpserunt, Paris (C. Klincksieck), 1902, et P. Kluge, Etymol. Wörterb.

d. deutschen Sprache, 11º éd., 1930, et Grundr. d. germ. Philol., 2º éd., t. I, p. 333-347.

Les textes de Festus (F. et P. F.), de Nonius Marcellus et des Origines d'Isidore de Séville sont cités d'après les éditions qu'en a données W. M. Lindsay; les grammairiens latins (GLK) d'après l'édition de Keil; Varron et les glossaires (CGL) d'après les éditions de Goetz, Loewe et Schoell. L'indication Sofer renvoie à l'ouvrage de J. Sofer, Lateinisches u. Romanisches aus d. Etymologiae v. Isidorus von Sevilla, Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprecht), 1930.

Les abréviations employées sont celles qui sont généralement adoptées dans les ouvrages de linguistique et de philologie: IF, pour les Indogermanische Forschungen; KZ, pour la Zeitschrift für vergleichende Sprachwissenschaft;

MSL et BSL, pour les Mémoires et Bulletin de la Société de linguistique, etc.

Les mots cités sont précédés des abréviations usuelles : arm. pour arménien, av. pour avestique, gall. pour gallois, gåth. pour gåthique, got. pour gotique, hitt. pour hittite, irl. pour irlandais, isl. pour islandais, le. pour lette, lit. pour lituanien, v. pr. pour vieux prussien, skr. pour sanskrit, v. sl. pour vieux slave, v. h. a. pour vieux haut allemand, etc.

La Real-Encyclopadie de Pauly-Wissowa est citée sous les initiales P. W.

NOTE

CONCERNANT L'USAGE DU QUATRIÈME TIRAGE DE LA 4° ÉDITION

En raison de l'augmentation considérable des «Additions et corrections» figurant à la fin du volume (pages 815 à 833), on a jugé utile de les signaler au lecteur dans le corps même du volume en utilisant le signe comme renvoi aux «Additions et corrections».

Ouand un mot nouveau a été aiouté, ce signe figure à la fin du mot précédent.